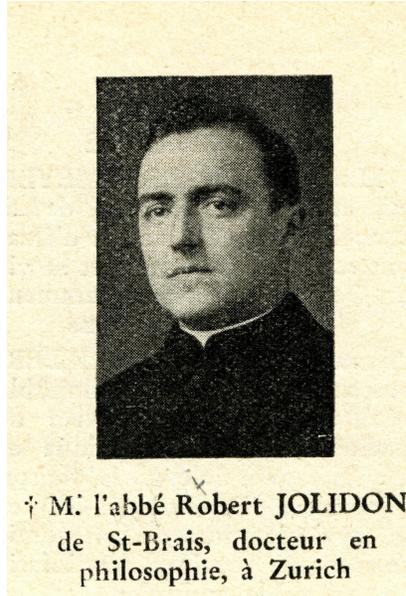


Présentation générale du « Fonds Jolidon »

publiée sur « www.djasans.ch »

Grâce à l'appui de plusieurs sociétés et institutions qui veillent à la sauvegarde et à la mise en valeur du patois jurassien, le site « djasans.ch » peut mettre à la portée de tous les internautes une partie du matériel rassemblé par feu l'abbé Robert Jolidon (1909-1953) pour élaborer sa thèse de philologie romane sur « Le patois de Saint-Brais ».



Ce « Fonds Jolidon », conservé au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont, n'a jamais été classé. De fait, il rassemble des documents initialement destinés à la rédaction de cette thèse, mais également d'autres pièces qui ont dû servir à la publication d'articles présentés par Robert Jolidon avant, pendant et après la soutenance de son travail au Séminaire de romanistique de l'Université de Zurich en 1951.

*

1) Une étude scientifique, mais originale, du patois jurassien

Il n'est pas possible de distinguer ici les deux types de sources collectées au prix d'efforts considérables par le jeune prêtre de Saint-Brais. Ces textes recopiés à la main ou à la machine, en écriture ordinaire ou phonétique, ces questionnaires, ces cartes, ces glossaires ébauchés ou plus ou moins terminés ont nécessité des milliers d'heures d'études. Jolidon travaille à Zurich, loin du Jura. Il échange avec des correspondants – qu'il faut trouver, évaluer et motiver – une correspondance scientifique de valeur. Pendant ses congés, il se déplace dans des dizaines de villages pour noter, écouter, transcrire termes et expressions, histoires et dictons. Ensuite, et ensuite seulement, il tire la substantifique moelle de cette masse de documentation. Il élabore une grammaire et une syntaxe, il discerne les règles de la conjugaison des verbes, il rédige un lexique, il rassemble un corpus d'expressions et de dictons. Ici, la science du linguiste confine, on le sent bien, à celle de l'ethnologue.

Contrairement à ses prédécesseurs, Robert Jolidon ne part pas d'une langue connue du chercheur – le vocabulaire français de la lettre A à la lettre Z – pour trouver et transcrire son équivalent en patois. Il écoute, au bout d'une table de cuisine, d'un chemin de campagne ou d'un banc d'artisans, des vieilles personnes enracinées dans leur terroir et il note ce qu'elles disent. Il interroge ces septuagénaires sur les termes utilisés, presque toujours sur la base d'exemples précis. Ensuite seulement, il cherche l'équivalent français ou il en donne la définition lorsque ces termes ne sont pas traduisibles. Autant qu'un parler irrémédiablement disparu, c'est tout un monde archaïque et savant, rude et familier, toute une cohorte d'hommes et de femmes qui sentent le bétail et la forêt, la fumée et la terre humide qui sort fugacement des siècles engloutis pour se présenter aux internautes du XXI^e siècle.

On trouve ainsi des dizaines de feuilles, de bouts de papier, d'enveloppes, de bulletins de vote (!), d'affichettes publicitaires que Jolidon a ramassés parce qu'ils se trouvaient sous sa main, dans le feu d'une conversation, pour y noter, en caractères phonétiques, des mots, des tournures de phrases, des remarques, des interjections qui serviront ensuite à la rédaction de son glossaire patois-français. On sait qu'en 1953, ce glossaire comportait 7'000 fiches documentées. Dans celui qui est conservé au Musée jurassien, il n'y en a que 4'200 environ, dont certaines ne sont qu'ébauchées.

2) Des prédécesseurs souvent peu connus

L'intérêt pour le patois jurassien est plus ancien qu'on pourrait le croire. Le curé Ferdinand Raspieler (1696-1762) traduit en patois de Courroux un poème imprimé en 1735 en patois de Besançon, « Les Paniers ». Il ne semble pas que Jolidon ait connu l'existence du « Dictionnaire patois » de Raspieler. A la fin de l'Ancien Régime, des plumitifs inconnus, poètes au petit pied – dont l'un des Scheppelin ? – rimailent, dans un patois approximatif, des vers galants à la mode de l'époque. L'abbé Jolidon connaît ces pièces intéressantes malgré leur faible valeur lexicologique. Certaines de ces œuvres mineures figurent dans ce fonds.

Au début du XIXe siècle, une administration aussi peu empathique envers les parlers régionaux que celle du Premier Empire enjoint aux notables régionaux de lui transmettre un texte de base, la fameuse parabole de « L'enfant prodigue », pour se rendre compte des réalités linguistiques qui prévalent dans les confins méridionaux du Haut-Rhin, de Bienne à Delémont, en passant par Tavannes et Moutier. Les textes ainsi collectés par Jean-Baptiste Holtz (1748-1813), le sous-préfet de Delémont (1800-1813), réapparaissent en copies dans le fonds Jolidon.

Au cours des XIXe et XXe siècles, des Jurassiens curieux ou nostalgiques comme François-Joseph Guélat (1736-1825), le mémorialiste de Porrentruy, Antoine Biétry (1817-1904), l'aventurier de Fregécourt, François Fridelance (1859-1933), le « régent » de Charmoille, Simon Vatré (1882-1872), le Vendlincourtois de Genève ont eux aussi tenté, avec plus ou moins de bonheur, de fixer dans des glossaires ou des fiches lexicologiques un parler qu'ils voyaient s'appauvrir, s'abâtardir, disparaître. Le « Glossaire du patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes » de Vatré paraît en 1940. Robert Jolidon ne se réfère apparemment qu'à celui, inédit, de Guélat, dont il a recopié une version conservée dans ce fonds. A dire vrai, le glossaire de Guélat renseigne autant sur l'univers intellectuel des bourgeois bruntrutains vers 1800 que sur le patois d'une cité qui vient d'être déchue de ses titres princiers et républicains.

Robert Jolidon fait fond, dans ses recherches, sur les études, sur les textes édités par certains des érudits germanophones qui se sont penchés sur les patois jurassiens durant les années 1930. Il reproduit les fiches lexicologiques élaborées dans le Jura de l'entre-deux-guerres par Oscar Keller et W(?). Jecker, des philologues dont on sait peu de choses. Curieusement, il ne se réfère presque pas aux études de savants plus anciens, des Allemands comme W(?). Degen ou J(?). Hallauer et des Romands tels qu'Ernest Tappolet sur le patois de Prêles et Arthur Rossat sur celui de Develier.

Le chercheur de Saint-Brais entretient de bons rapports avec le folkloriste et patoisant Jules Surdez (1878-1964) qui lui transmet parfois des textes inédits dûment cités par notre linguiste « zurichois ». Celui-ci rassemble également des contes en français et en patois publiés dans « Le Jura » des années 1920-1950 par l'instituteur franc-montagnard, excellent connaisseur du patois d'Ocourt.

Il n'est pas facile de distinguer, dans ce « Fonds Jolidon », ce que le prêtre jurassien exilé sur les bords de la Limmat a rassemblé pour la soutenance de sa thèse, pour la publication de celle-ci et pour ses contributions au « Glossaire des patois de la Suisse romande ». Ces distinguos n'intéressent pas les patoisants du XXI^e siècle, avant tout désireux de puiser à des sources aussi pures que celles captées par l'enfant de Saint-Brais.

3) Un prêtre philologue, travailleur acharné

Robert Jolidon naît le 24 décembre 1909 au sein d'une vieille famille paysanne de Saint-Brais, à la limite du Clos du Doubs et des Franches-Montagnes. Après avoir suivi les classes primaires dans son village natal, il s'initie durant quatre ans aux études classiques au collège de Maîche, puis durant deux années à l'Institut Saint-Charles à Porrentruy. Il étudie ensuite pendant deux autres années au collège de Saint-Maurice où il obtient son « diplôme de maturité » valaisan en 1931.

Désireux d'accéder au sacerdoce, le jeune Robert séjourne durant deux ans au séminaire de Lucerne. Il poursuit sa formation, deux ans durant deux, à l'Institut Saint-Sulpice, à Paris, avant de terminer en Suisse, à Soleure, sa dernière année de formation pastorale. Robert Jolidon est ordonné à Soleure en 1936.

Le jeune vicaire, d'abord attaché à la cure de Porrentruy, est ensuite transféré à celle de Kleinwangen (LU). Il commence en 1940 des études de philologie romane à l'Université de Zurich en fréquentant les cours des professeurs Jakob Jud (1882-1958) et Arndt Steiger (1896-1963). Sous la direction de J. Jud, Robert Jolidon travaille durant plusieurs années à une thèse sur « Le patois de Saint-Brais », qu'il aurait soutenue avec succès en 1951.

A côté de son enseignement à l'Ecole Berlitz, à Zurich, le jeune docteur poursuit ses recherches dialectologiques sur le terrain et dans son bureau. Faute de moyens financiers, ce travail considérable ne peut être édité, bien qu'il ait payé de sa poche des cartes linguistiques, fruits d'enquêtes affinées. L'abbé Jolidon espère publier le fruit de ses travaux lorsque la mort l'emporte

subitement à Zurich, le 22 novembre 1953, dans sa 44e année.



Malgré de nombreuses recherches effectuées à Zurich et ailleurs, la thèse de Robert Jolidon reste introuvable. Pire encore, toute trace de sa soutenance a disparu... Pourtant, la demande de subvention adressée au Fonds national par le « Glossaire des patois de la Suisse romande » résume l'essentiel de cette thèse et la Confédération, après examen du dossier, se déclare prête à verser 8'000 francs pour la publication de ce travail.

A mon immense regret – qui est également celui des philologues en général et des patoisants jurassiens en particulier –, le « mystère Jolidon » résiste à toutes les investigations...

4) Un fonds bien malmené

Après la mort du chercheur, Ernest Schulé (1912-1989), rédacteur du « Glossaire des patois de la Suisse romande » et l'abbé André Chèvre (1912-2008), historien jurassien, s'intéressent tous les deux à ce fonds. Ils s'engagent en vue de la publication d'une partie des matériaux rassemblés, et non pas de l'ensemble de la thèse de ce prêtre érudit.

En 1954, en accord avec la famille Jolidon – la mère, Julia Jolidon, et la sœur de Robert, Isabelle – toutes les pièces retrouvées dans le bureau du défunt sont transmises à Ernest Schulé. Celui-ci adresse immédiatement une demande de subside au Fonds national de la recherche scientifique. Cette institution promet 8'000 francs sur les 11 à 12'000 devisés pour une publication ciblée de 500 exemplaires. Déduction faite des quelque 1'000 francs déjà payés par Robert Jolidon, il ne reste plus

que 1'600 francs à trouver. Des démarches sont entreprises, notamment auprès de la Société jurassienne d'Emulation. Il semblerait qu'à la fin de l'année 1954, la publication, supervisée par Ernest Schulé, soit sur le point de démarrer.

Dans les années qui suivent pourtant, Schulé temporise. Il fait des promesses réitérées à l'abbé Chèvre et à la famille Jolidon, mais les travaux ne débutent pas. Les héritiers Jolidon meurent, André Chèvre s'impatiente, les montants des devis augmentent.

En 1967, l'abbé Chèvre, excédé, refuse de discuter plus avant avec Schulé. Il contacte un notaire et avocat, Me André Cattin, de Saignelégier, et, au nom de la famille Jolidon, il met en demeure Ernest Schulé et le « Glossaire » de restituer toutes les pièces qui leur ont été envoyées en 1954.

Schulé ne peut plus tergiverser. Il restitue aux « héritiers institués de feu Isabelle Jolidon, de Saint-Brais » – soit en fait Me André Cattin et l'abbé André Chèvre – les séries collectées en 1954, notamment un fichier lexicologique de 7000 mots patois, plus d'autres études sur la morphologie du patois de Saint-Brais, des collections de textes, 45 cartes sur le patois régional, 33 autres sur celui des localités du Jura-Nord, etc.

Le sort de ce « Fonds Jolidon » entre 1967 et 1974 est mal connu. Seule certitude, l'abbé Chèvre remet en 1974 ces pièces au Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont. Cette institution, qui n'a pas le temps de les classer, les conserve dans des conditions précaires. L'ensemble de la documentation cédée à Ernest Schulé en 1954 figure-t-il bien dans les cartons brinquebalants déposés dans les combles de l'ancien château de Delémont ? D'autres séries ont-elles été oubliées ailleurs ? Des tiers ont-ils emporté des lots d'archives ? On peut légitimement se poser ces questions au vu de l'état très délabré de ce fonds dans son état actuel.

*

Les longs travaux de l'abbé Robert Jolidon, effectués dans un contexte humainement et financièrement difficile, ont peut-être eu raison de la santé de ce Montagnard. Le 20 novembre 1953, l'enfant de Saint-Brais tombe d'un coup, à l'âge de 44 ans. Il était sur le point de livrer au public jurassien et romand le fruit de longues d'années d'efforts et de sacrifices.

Le mérite de « djâsans.ch » est de sauver au moins une partie de ses travaux et de rendre hommage à cet érudit trop longtemps méconnu.

Jean-Paul Prongué, mars 2014